

pas aussi une bonne action ? » Il prit donc (ce trésor). L'homme qui avait été recueilli dans l'eau aperçut (cet or), et dit : « Donnez-m'en la moitié. » Le Bodhisattva lui fit cadeau de dix livres. Cet homme reprit : « C'est en violant une tombe que vous vous êtes emparé de cet or. Combien grave est le châtement que vous avez encouru ! Si vous ne me donnez pas la moitié (de ce trésor), je vous dénoncerai aux magistrats. » Le Bodhisattva répondit : « Les pauvres gens sont dans le dénuement ; je désire leur faire des libéralités aussi bien qu'à vous. Vous cependant, vous voulez tout accaparer ; n'est-ce pas injuste aussi de votre part ? » L'homme alla donc le dénoncer aux magistrats. Le Bodhisattva se vit arrêté et ne sut comment se disculper. Il se borna à confier sa destinée aux trois Vénérables (Buddha, Dharma, Saṃgha) en se repentant de ses fautes et en s'accusant de ses péchés ; il fit le vœu bienveillant que tous les êtres échappassent promptement aux huit difficultés et ne fussent pas en butte à la haine comme il l'était lui-même actuellement.

Le serpent et le renard tinrent un conciliabule pour aviser aux moyens à prendre. Le serpent dit : « Je le sauverai. » Prenant donc dans sa bouche une médecine excellente, il ouvrit les barrières et pénétra dans la prison. Il vit que le Bodhisattva avait l'air abattu ; il s'en affligea et son cœur fut ému de compassion. Il lui dit : « Prenez cette médecine avec vous ; je vais mordre l'héritier présomptif, et, comme le venin sera très violent, personne ne pourra le guérir. Vous, ô sage, vous ferez savoir que vous avez cette médecine et, dès que vous aurez appliqué la médecine (à l'héritier présomptif), il se rétablira. » Le Bodhisattva resta silencieux et le serpent fit comme il l'avait dit. Quand l'héritier présomptif fut près de mourir, le roi rendit une ordonnance où il proclamait que celui qui pourrait le guérir, il l'associerait au gouvernement. Le Bodhisattva informa le souverain (qu'il possédait une mé-